



Notre réf.: 763995582/2026/COS

12 mars 2026

Annexe: 1 (disponible en anglais seulement)

Objet: Désignation de coordonnateurs nationaux pour les jeunes

Suite à donner: Confirmer, d'ici au **25 mars 2026**, les coordonnées des coordonnateurs nationaux pour les jeunes

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que l'OMM met en œuvre son premier [Plan d'action en faveur des jeunes](#), adopté par le Congrès météorologique mondial lors de sa session extraordinaire de 2025 via la [résolution 9 \(Cg-Ext\(2025\)\)](#) – Plan d'action de l'OMM en faveur des jeunes.

En accord avec les coordonnateurs pour les jeunes désignés par les conseils régionaux, les commissions techniques et le Conseil de la recherche, l'OMM œuvre à établir parmi ses Membres un réseau de coordonnateurs nationaux pour les jeunes. Ce réseau a pour but de renforcer la collaboration intergénérationnelle, de favoriser la participation de jeunes professionnels aux travaux techniques et de gouvernance de l'OMM, et d'améliorer la coordination des activités et des rapports en lien avec les jeunes.

Je vous saurais gré de bien vouloir nous communiquer le nom d'un(e) coordonnateur/trice national(e) pour les jeunes, ainsi que ses coordonnées, afin qu'il ou elle puisse faire partie de ce réseau en pleine expansion. Les Membres sont encouragés à sélectionner un(e) tel(le) coordonnateur/trice en tenant compte du fait que, selon le Plan d'action de l'OMM en faveur des jeunes, le terme «jeunes» désigne les personnes âgées de 18 à 35 ans. En l'absence de candidat approprié dans cette tranche d'âge, il est possible de proposer la candidature d'un(e) professionnel(le) en début de carrière âgé(e) de moins de 40 ans. Si les Membres rencontrent des difficultés pour trouver un candidat approprié remplissant ces conditions, ils sont invités à prendre contact avec le Secrétariat pour obtenir des conseils supplémentaires.

L'OMM encourage les Membres à apporter un soutien aux coordonnateurs nationaux pour les jeunes au moyen d'une collaboration intergénérationnelle au sein des Services météorologiques et hydrologiques nationaux, de façon à représenter le point de vue des jeunes et à contribuer à la mise en œuvre nationale du Plan d'action de l'OMM en faveur des jeunes.

Pour aider les Membres, le Secrétariat met à disposition des documents de présentation, notamment une [brochure explicative sur le réseau OMM Jeunes](#) et le [mandat des coordonnateurs nationaux pour les jeunes](#), qui décrivent la structure de gouvernance, les rôles et les modalités de participation connexes. Il fournira également un soutien, des orientations pratiques et des outils supplémentaires pour faciliter la mise en place, y compris des directives en matière d'établissement de rapports conformes au Plan d'action en faveur des jeunes, des modèles de participation et d'autres dispositifs permettant de suivre les activités destinées aux jeunes via la plate-forme communautaire de l'OMM, selon qu'il conviendra.

Aux: Représentants permanents des Membres de l'OMM

cc: Conseillers en hydrologie

En vous remerciant de votre soutien et de votre contribution au Plan d'action de l'OMM en faveur des jeunes, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Saulo', with a stylized flourish at the end.

Celeste Saulo
Secrétaire générale

TERMS OF REFERENCE

National Youth Focal Points (Member-level)

Each WMO Member is invited to nominate one National Youth Focal Point (Youth FP), preferably a young professional aged 18 to 35 (not restrictive) from its National Meteorological and Hydrological Service (NMHS).

National Youth Focal Points support the implementation of the Youth Action Plan at national level and act as the interface between the NMHS, the Permanent Representative to WMO, and the Secretariat, serving as the primary national point of contact on youth engagement matters. They are supported and coordinated by the Regional Youth Focal Points.

Responsibilities

National Youth Focal Points are encouraged to:

- Support the implementation of youth-related actions within their NMHS or designated institution, in coordination with national leadership, including tracking youth participation in events, WMO bodies and awards
- Serve as the official national point of contact on youth engagement matters with WMO
- Liaise regularly with the Permanent Representative to WMO to ensure institutional alignment, transparency and visibility of youth-related commitments, and to enhance mentorship opportunities
- Promote WMO youth opportunities at national level, including calls for participation, consultations, training and events
- Coordinate light national outreach to relevant youth communities, universities or professional networks, where appropriate
- Contribute by providing input to the surveys on youth-related activities circulated by the Secretariat
- Identify challenges, capacity gaps and support needs related to youth engagement and communicate these through the network
- Contribute examples of good practice and lessons learned for peer exchange across regions

Accountability

National Youth Focal Points are accountable to their nominating institution and Permanent Representative to WMO and coordinate operationally with the Regional Youth Coordinator on the reporting and synthesis of activities related to the Youth Action Plan with the assistance of the Secretariat.
